



Lettre d'information

Anne SANDER

Député européen (Les Républicains)
Bourgogne-Franche-Comté
Grand – Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine)



EDITORIAL

AU SOMMAIRE



L'Europe à 28 est morte, vive l'Europe à 27 ?

Le nouveau Premier ministre anglais, Theresa May, a promis d'activer l'article 50 du Traité qui officialise le Brexit avant mars 2017. À partir de cette date, les autorités anglaises auront deux ans pour négocier la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Cette annonce a le mérite de clarifier les choses : le Brexit aura bien lieu. Cependant, de nombreuses questions demeurent : que vont devenir les eurodéputés anglais d'ici à 2019 ? Doivent-ils toujours voter et influencer des législations européennes qui ne s'appliqueront plus à leurs concitoyens ? Ce qui paraît politiquement inacceptable pourrait pourtant rester juridiquement possible.

L'Europe passe donc à 27 Etats membres. Et cette rupture peut permettre un rebond. Tout d'abord, pour Strasbourg, puisque les Anglais étaient les plus farouches opposants au siège du Parlement européen en Alsace. Avec le recentrage de l'Europe sur le couple franco-allemand, Strasbourg doit redevenir le cœur de la démocratie parlementaire européenne. Elle doit également confirmer son excellence pharmaceutique en accueillant, aux côtés de la Pharmacopée, l'Agence Européenne

du Médicament, actuellement basée à Londres.

En outre, nous serons moins soumis à la vision uniquement marchande que les britanniques avaient de l'Europe. Par deux déclarations fracassantes, les anglais ont prouvé une fois encore leur obstruction au processus d'approfondissement de l'Europe politique. Tout d'abord, en déclarant vouloir s'opposer aux progrès de l'Europe de la défense tant qu'ils seraient encore membres de l'UE. Ensuite, en affirmant que l'Angleterre ferait tout pour aider les Turcs à rentrer dans l'Europe, contre l'avis d'une majorité d'Européens, et alors qu'eux-mêmes quittent l'aventure avec fracas.

Les négociations s'annoncent difficiles : le gouvernement de Theresa May a déjà fait savoir qu'il adopterait une position « dure » (« hard Brexit »), refusant la libre circulation des personnes mais souhaitant toujours bénéficier du marché unique. Le négociateur principal, le français Michel Barnier, devra rester ferme pour défendre les intérêts d'une nouvelle Union, et ainsi tirer parti du Brexit pour relancer le projet européen.



Grand Angle

En commission Emploi et Affaires sociales, en commission Industrie ou en Plénière, j'agis pour défendre les engagements et les valeurs de notre famille politique.

Page 2



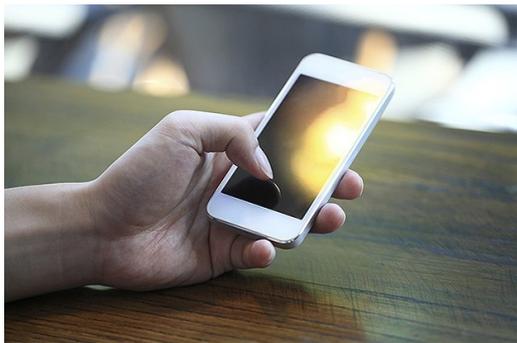
En circonscription

Aller à votre rencontre, sur le terrain, pour promouvoir les actions de l'Europe et faire remonter vos préoccupations : tels sont les enjeux de mon action au quotidien en Bourgogne-Franche-Comté et dans le Grand-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine).

Page 3 - 4



Fin du roaming : l'UE tiendra sa promesse !



L'abolition des frais d'itinérance téléphonique en Europe avait été l'une de nos promesses de campagne. Le Parlement européen l'a votée définitivement en octobre 2015. Il s'agit maintenant de la mettre en œuvre pour que tout soit prêt d'ici au 15 juin 2017. La commission Industrie dont je suis membre discute actuellement des différentes modalités d'application.

La première vise à s'assurer que les consommateurs font un « usage raisonnable » des possibilités de roaming. L'objectif est de garantir qu'un client français ou allemand n'achète pas une carte SIM en Estonie, où les prix sont très bas et les infrastructures différentes, pour téléphoner de manière permanente en France. La proposition prévoit que les opérateurs se basent sur le lieu de « résidence permanente » du client pour estimer s'il est véritablement en déplacement ou au contraire abuse de la gratuité du roaming.

Le second enjeu est la tarification des « prix de gros » que se facturent entre eux les opérateurs. En effet, si le client final ne paie plus de surcoûts lorsqu'il téléphone depuis l'étranger, les opérateurs, entre eux, doivent pouvoir se facturer l'acheminement d'un appel d'un client qui n'est pas le leur. J'ai déposé des amendements pour qu'un équilibre soit trouvé entre les opérateurs des pays du Nord, dont beaucoup de clients vont en vacances, et des pays du Sud, qui reçoivent beaucoup de touristes et doivent acheminer de nombreux appels.



Dumping social : le Parlement rentre dans le vif du sujet



Pour la première fois, les Européductés français ont obtenu que le Parlement européen reconnaisse la réalité du dumping social qui fausse actuellement la concurrence sur le marché du travail en Europe. Dans un rapport voté le 14 septembre 2016, nous donnons une définition claire de ce qu'est le dumping social et listons les moyens pour y remédier.

Ce rapport pose les jalons de l'importante réforme de la directive sur les travailleurs détachés, actuellement en discussion en commission Emploi et Affaires sociales. Je suis mobilisée, aux côtés de ma collègue Elisabeth Morin-Chartier, rapporteur sur ce texte, pour faire comprendre à mes collègues des pays de l'Est qu'une limitation des abus est essentielle et que des règles plus équitables doivent être mises en place. Le statut du détachement ne doit plus être le Cheval de Troie d'une concurrence déloyale entre travailleurs et entreprises en Europe.



Cédéfop : réformer l'Agence européenne pour la formation professionnelle



La commission Emploi m'a désigné rapporteur pour la refonte du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), qui joue un rôle important d'appui en matière d'enseignement et de formation professionnels.

La révision vise à adapter les missions de l'agence aux mutations du marché du travail, aux évolutions technologiques et numériques et à une mobilité professionnelle accrue.



Favoriser l'économie collaborative



J'ai été nommée rapporteur pour mon groupe politique pour suivre le dossier de l'« économie collaborative » dans les deux commissions dont je suis membre, en Emploi et en Industrie. Cette nouvelle « économie de partage », dont les contours juridiques restent flous, consiste à utiliser les nouvelles technologies comme les plateformes internet et les applications mobiles, pour mettre en relation une « communauté » d'utilisateurs pour louer, partager, échanger, troquer, commercer ou vendre des produits et services. Si les petites annonces et les brocantes ont toujours existé, la nouveauté réside dans l'intermédiation numérique qui facilite la confiance et les échanges entre utilisateurs.

70% des internautes français ont déjà acheté ou vendu sur des sites de mise en relation de particuliers. En 2014, les ménages français ont gagné 33 milliards d'euros grâce à la vente de biens ou services sur internet. Le potentiel est immense, et la France est bien placée, derrière les Etats-Unis, dans ce domaine, avec des champions numériques comme « Blablacar ». Cependant, les leaders mondiaux restent américains (Uber, Airbnb...) et cette nouvelle économie soulève de nombreuses questions. L'enjeu, au niveau européen, est d'éviter une fragmentation du marché avec des règles disparates dans les Etats membres, tout en garantissant que la distinction est faite entre le particulier qui arrondit ses fins de mois et le professionnel qui utilise le numérique pour contourner les règles commerciales, fiscales ou sociales d'un pays.



«E-gouvernement»

J'ai été nommée rapporteur PPE en commission Industrie pour le plan d'action 2016 - 2020 pour l'administration en ligne. Le numérique bouleverse les modalités de communication entre les administrations, d'une part, et les entreprises et les citoyens, de l'autre. L'E-gouvernement permet d'améliorer l'efficacité des administrations, tout en réduisant la paperasse et les coûts pour les usagers.



«Rendez-vous européen»



J'organisais à La Wantzenau, le samedi 8 octobre, un moment d'échanges et de débat sur l'Europe et sur mon mandat d'Eurodéputée. Plus d'une centaine de personnes ont répondu présentes, pour discuter des sujets européens d'actualité. Réfugiés, terrorisme, emploi, numérique, économie... autant d'enjeux sur lesquels nous agissons au Parlement européen. En tant qu'élue, il est important pour moi de rendre des comptes et d'expliquer mes actions au service de nos territoires. Rendez-vous l'année prochaine pour faire un nouveau bilan !



«Strasbourg, clé de l'Europe»



Le 7 octobre, j'ai présenté au Parlement européen la Bande Dessinée "Strasbourg, clé de l'Europe," éditée grâce à la Fondation pour Strasbourg et son Président Jean Louis de Valmigière. La BD retrace le destin européen de Strasbourg à travers ses 2000 ans d'histoire. Elle est traduite en Allemand, en Anglais et... en Alsacien! La pédagogie autour du sens de Strasbourg et de l'histoire européenne doit se faire au niveau des jeunes, et 1300 exemplaires seront distribués dans les collèges, mais aussi auprès des Eurodéputés, en particulier ceux qui rêvent de rapatrier tout le Parlement à Bruxelles.

Cette BD est donc à la fois didactique et humoristique, pour apprendre facilement l'histoire de la ville. Mais c'est aussi un manifeste politique pour défendre le siège du Parlement européen à Strasbourg.



Géothermie : l'Alsace, territoire vitrine



J'ai participé le 20 septembre dernier à l'ouverture du Congrès Européen de la Géothermie, qui se déroulait à Strasbourg du 19 au 22 septembre et réunissait tous les experts européens de cette technologie. L'Alsace est un territoire vitrine pour la géothermie profonde, avec les conditions géologiques particulières du fossé rhénan. Ses propriétés intéressent les chercheurs depuis les années 1920. Les différents progrès technologiques ont permis de développer les projets expérimentaux de Soultz-sous-Forêts, et d'inaugurer en juin dernier la centrale de Rittershoffen.

La Géothermie, qui utilise la chaleur du sol pour produire de l'énergie, a le mérite d'être non seulement renouvelable, mais surtout sans intermittence. Son potentiel est particulièrement élevé pour le secteur du chauffage et du refroidissement dans les bâtiments et l'industrie. Surtout, cette technologie se base sur une réelle expertise européenne et génère des emplois non-délocalisables. L'Europe s'est fixée des objectifs ambitieux en matière de renouvelables et de réduction des gaz à effet de serre. La législation européenne doit donc accompagner le développement de la géothermie.

Malheureusement, certains projets sont actuellement bloqués en Alsace, en raison de retards dans la validation, par Bruxelles, des mécanismes de soutien tarifaire aux énergies renouvelables. 200 millions d'euros d'investissements sont ainsi en suspens. J'ai donc écrit à la Commissaire européenne en charge de la concurrence, Margarethe Vestager, pour demander une accélération des procédures au niveau européen, pour ne pas fragiliser ces projets.



Développer l'apprentissage transfrontalier : rencontre à Wissembourg

J'ai visité le 19 septembre avec Elsa Schalk, Vice-présidente de la Région Grand-Est en charge de la jeunesse et de l'orientation, le Lycée Stanislas de Wissembourg sur le thème de l'apprentissage transfrontalier. Grâce à la pugnacité du Directeur et des équipes

enseignantes, ce lycée a pour ambition de proposer à ses élèves de faire au moins une expérience professionnelle dans le pays voisin.



En effet, le taux de chômage est de 4% dans le Bade-Wurtemberg, contre 9% en France. Les Allemands manquent de main d'œuvre et les Français d'offres d'emploi. Malheureusement, de nombreuses barrières entravent la mobilité : la langue, la reconnaissance des diplômes, le manque de ressources humaines et financières. L'une de mes priorités au Parlement européen est l'emploi transfrontalier, et je milite pour que le programme européen "Erasmus + pour les apprentis" soit plus ambitieux. Dans le cadre de l'intergroupe sur la coopération transfrontalière que j'anime au Parlement européen, une réunion spéciale sur l'emploi transfrontalier avait été organisée pour tenter de trouver des solutions. Parmi elles, la promotion du programme européen « Eures Transfrontalier » qui permet d'accompagner les demandeurs d'emplois dans leur mobilité.



Conférences et visites

A votre rencontre sur le terrain



13 septembre : Visite de la ferme Schmitt, producteur de foie gras à Bischoffsheim.



16 septembre : Accueil au Parlement européen à Strasbourg de visiteurs venus de Macheren en Lorraine, d'Allemagne et d'Autriche.



19 septembre : Avec Bernard Stalter, Président de la CMA, accueil au Parlement de la dernière Assemblée Plénière de la mandature pour les élus alsaciens.



3 octobre : Visite du projet de reconversion de l'ancienne raffinerie de Reichstett, qui transforme le site, fermé en 2011, en une vaste zone économique et naturelle.



En 2016, j'ai accueilli plus de 3000 visiteurs au Parlement à Strasbourg. Contactez-moi pour une visite !

Contacts : anne.sander@europarl.europa.eu
 ASP 13 E 253 - 60, rue Wiertz - 1047 Bruxelles
 T : +32 2 28 47 525 - F : +32 2 28 49 525
 LOW T 10038 - 1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg
 T : +33 3 88 1 77 525 - F : +33 3 88 1 79 525
annesander.eu - [@ASanderMEP](https://twitter.com/ASanderMEP) - [Anne Sander](https://facebook.com/AnneSander)



4 octobre : À la rencontre, au Parlement, des lycéens du Gymnase Jean Sturm pour leur très belle initiative menée par la presse quotidienne régionale, "Journaliste d'un jour".



4 octobre : Visite du Parlement pour plus de 100 jeunes du Lycée Mermoz de Saint Louis. De belles rencontres et des échanges intéressants sur l'actualité européenne et l'engagement citoyen.



7 octobre : Mobilisation des députés européens à Strasbourg pour demander la fin des violences contre les enfants en Syrie.



14 octobre : Accueil au Parlement européen d'une délégation d'élus de la Ville de Colmar : Claudine Ganter (Adjointe, Conseillère Régionale Grand Est), Cécile Striebig Thevenin (Adjointe) et René Friehe (Adjoint) venus à Bruxelles présenter les initiatives culturelles de la ville.



17 octobre : Séminaire Européen Les Républicains à Bruxelles, avec des élus d'Alsace-Lorraine-Champagne Ardennes, de Bourgogne-Franche Comté et d'Auvergne-Rhône Alpes, autour de Michel Barnier.



18 octobre : Avec les lauréats du Festival de musique strasbourgeois Exhibitronic, dont je parrainais la remise des prix.



21 octobre : Intronisation dans la Confrérie de l'Asperge de Village Neuf.



22 octobre : Intronisation avec, entre autres, le préfet du Haut-Rhin Laurent Touvet et Bernard Stirnweiss à la Confrérie Saint-Etienne à Kientzheim.



Suivez mon actualité sur Facebook et Twitter !